



S.M.A.E.P. AUBIET-MARSAN

Quartier La Jalousie

32270 AUBIET

Démantèlement de la station de Sainte-Catherine à Aubiet, dans le cadre du raccordement au nouveau réseau via la future station de Pavie

1. Pourquoi démanteler la station de Sainte-Catherine ?

- La station est **vétuste** et obtenait l'eau à partir de l'Arrats, avec des contraintes réglementaires
 - Le raccordement à la future usine garantit une **potabilisation fiable, moderne, sécurisée** sur une durée de vie prévue de cinquante ans
 - L'eau de l'Arrats a certes une qualité acceptable, mais le choix se justifie aussi pour **éviter une tension quantitative sur le cours d'eau** à long terme
-

2. Étapes du démantèlement de la station Sainte-Catherine

1. Arrêt progressif des activités

- Interruption des prélèvements dans l'Arrats.
- Réduction puis arrêt de la production et distribution locale.

2. Vidange et sécurisation des installations

- Purge des réservoirs.
- Déconnexion électrique des pompes, instruments, capteurs, etc.
- Mise en place de protections temporaires (barrières, signalisation de chantier).

3. Traitement et enlèvement des matériaux dangereux réglementés

- Charbon en grains et charbon poudre enlevés par le fournisseur JACOBI
- Coagulant Aqualenc F1 enlevé par le fournisseur Gaches Chimie
- Chlore liquéfié enlevé par le fournisseur Gazechim

4. Démontage des équipements

- Dépose des pompes, moteurs, vannes, tuyauteries, réseaux de traitement (filtres, chloration...).

5. Déconstruction du bâti pour conserver un lieu de stockage

- Démolition des décanteurs et tri des gravats par type (béton, ferraille, déchets non valorisables)
- Conservation des bâtiments principaux (usine, locaux administratifs, stockage) avec un équipement électrique

6. **Recyclage et valorisation des matériaux**

- Envoi des ferrailles, métaux, plastiques à des filières agréées.
- Traitement des déchets inertes ou dangereux selon la réglementation en vigueur.

Conclusion

Le démantèlement de la station de Sainte-Catherine s'inscrit dans un programme global destiné à moderniser, mutualiser, sécuriser l'approvisionnement en eau potable pour 29 000 personnes autour d'Aubiet et Auch. Chaque phase du démantèlement (arrêt, déconstruction, valorisation) doit être planifiée en lien avec les travaux de raccordement, dans une logique de **sécurité, conformité environnementale, transparence et acceptabilité**.

Le bâti de la structure sera conservé, utilisé et entretenu par les agents du SMAEP Aubiet-Marsan en tant que lieu de stockage, dans le cadre des travaux réalisés en régie et pour exercer la compétence distribution.

Fait à Aubiet
Le 05 mai 2026

Le Président,
Jérôme LOUBET

S.M.A.E.P. Aubiet-Marsan
Quartier la Jalousie
32270 AUBIET

